



FEAD

Le *Fonds européen d'aide aux plus démunis* (FEAD) favorise le renforcement de la cohésion sociale et participe à la réduction de la pauvreté et, à terme, à l'éradication des formes les plus graves de pauvreté dans l'Union.

La France bénéficie, pour la période 2014-2020 de 500 millions d'euros de crédits européens auxquels s'ajoutent 88 millions de crédits nationaux et a choisi que ces crédits soient uniquement consacrés à l'achat de denrées alimentaires.

L'aide alimentaire consiste à répondre aux besoins vitaux des personnes. Elle est souvent la première démarche de l'inclusion sociale, permettant d'accompagner les personnes vers l'insertion et l'autonomie.

Le FEAD complète les politiques nationales de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale, telles que prévues dans *le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale*.